

Plescop *la Vie*

Pleskob ar vuhez

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE

CE TRIMESTRE

Une nouvelle équipe municipale en place !

Enfance-jeunesse
Les services municipaux et les écoles mobilisés pendant la crise

Culture
Retour sur le projet « évasions Plescopaises »

PLESCOP / Juillet 2019
LE DOSSIER

**Lutte contre le Covid-19 :
LA SOLIDARITÉ LOCALE EN ACTION !**

UNE COMMUNE

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

JUILLET 2020 / MIZ GOURHELEN 2020



Chers Plescopais, chers Plescopais,

Lors du scrutin des municipales du 15 mars dernier, les électeurs ont élu les 29 représentants issus de la liste « Plescop Avec Vous ». Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui se sont déplacés dans ce contexte si particulier de crise sanitaire pour donner ainsi une légitimité à cette élection. A cette occasion, le programme d'actions présenté aux suffrages pour les six prochaines années a été validé par près de 77% des votants.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des Conseillers Municipaux qui m'ont élu maire à l'unanimité pour un second mandat le 26 mai dernier. Conscient des enjeux, je m'engage à assumer pleinement cette lourde responsabilité et servir les Plescopais de mon mieux, dans le sens de l'intérêt général.

Pour mener à bien le projet municipal, j'ai choisi de m'entourer de sept adjoints et de deux Conseillers Délégués. Ils disposent de toutes les qualités et compétences nécessaires pour rechercher, avec tous les élus, les solutions adaptées en réponse aux nombreux défis qui nous attendent.

A l'aune de la mondialisation, la commune reste le territoire le plus proche des préoccupations quotidiennes. Je suis convaincu qu'à cette échelle, la politique revêt un sens véritable aux yeux des citoyens. Elle constitue le lieu qui peut transmettre, par ses actions, les valeurs fortes de la République notamment la démocratie, l'égalité, la solidarité ou la fraternité.

C'est autour de ces valeurs et avec la volonté de répondre aux enjeux de la transition écologique que l'équipe s'est fédérée pour vous servir et mener à bien les projets.

Plusieurs chantiers initiés au cours du précédent mandat verront le jour dans les prochains mois grâce à une situation financière maîtrisée : l'espace culturel, la salle de sports de raquettes.

Les futurs quartiers de Park Nevez et de Saint Hamon Nord permettront d'accueillir des nouveaux résidents selon des critères de mixité sociale et dans un environnement de qualité.

En ce début de mandat, les actions prioritaires porteront sur la citoyenneté et le cadre de vie des Plescopais. La mise en place de nouveaux comités participatifs et le lancement d'un appel à des référents de quartier marqueront cette volonté. L'objectif poursuivi aux travers de ces orientations consiste à développer la démocratie locale en construisant les projets ensemble.

A titre d'exemples : c'est ainsi que seront ouverts des nouveaux chemins de randonnée avec le concours des représentants d'agriculteurs et la participation de bénévoles. Ou bien que des appels à projet d'intérêt général assortis de budgets participatifs seront lancés.

Depuis le début de la pandémie, nous avons dû adapter notre politique sociale à de nouveaux besoins. A ce titre, je tiens à saluer l'action solidaire de nombreux bénévoles qui spontanément ont apporté leurs aides à des personnes isolées ou en situation de vulnérabilité. D'autres ont généralement effectué des dons pour subvenir aux besoins alimentaires de Plescopais démunis. J'adresse aussi de chaleureux remerciements aux trois Présidentes des Associations de couture ainsi qu'à la trentaine de couturières bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps pour confectionner quelque mille masques distribués à la population.

Cette crise sanitaire sans précédent induira inéluctablement des conséquences économiques et sociales sur lesquelles nous devrons agir efficacement. Sachez que les membres de la Commission Sociale et du CCAS sont et resteront mobilisés aux côtés des personnes concernées.

Je vous souhaite bonne lecture du présent bulletin dont le dossier central est consacré, en la circonstance, aux actions solidaires de tous les bénévoles.

Le Maire
Loïc Le Trionnaire



C Pleskobennaded ker, Plekobiz ker,

Da-genver bouezhiadeg-kêr ar 15 a viz Meurzh tremen, e oa bet an dilenneron é vovezhiñ evit 29 dileuriad ag al lis-tennad « Pleskob asambl geneoc'h ». A-greiz-kalon e faot din trugarekaat razh ar re a oa daet, e plegenn dibar an enkadenn yec'hedel, da roñ ur reizhveli d'an dilennadeg-se. Get tost 77% ag ar voterion e oa bet apropoet ar programm oberoù kiniget d'ar votadeg a-benn ar c'hwech'vlez da zonet.

Trugarekaat a ran iver razh ar guzulierion-kêr o doa ma dilennet a-unvouezh evit un eil respetad e penn ar gumun d'ar 26 a viz Mae tremen. Grataat a ran sammiñ ar pezh karg-se àr ma chouk, rak gouiet a ran pegez pouezus eo, ha servijñ Pleskobiz ag ar gwellañ, a-du get mad an holl.

Evit kas ar raktres-kêr da benn em eus choazet labourat get seizh eilmaer ha daou guzulier dileuriel. Holl ar perzhioù mat hag ar barregezhioù reki zo gete evit kavouet, asambl get razh an dilennidi, an diskoulmoù a jaojo evit taliñ doc'h ar bochad daeoù zo dirakomp.

E-keñiver ar bedeladur e chom ar gumun an tiriad tostañ doc'h prederiadennou ar vuhez pemdez. Kendrec'h et on get ar soñj en deus ar politikerezh ur gwir dalvoudegezh evit ar geodernier er par-se. Dre he oberoù e c'hell ar gumun treuzkas talvoudou bras ar Republik, an demokratelezh, an ingaled, ar genskazell hag ar vreudeuriez en o mesk.

En-dro d'an talvoudou-se ha get an c'hoant da respont da rekiou an treuzkemm ekologel e oa em dolpet hor pare evit ho servijñ ha kas ar raktresoù da benn.

Meur a chanter boulc'het gete er respetad kent a zay da benn er mizioù kentañ gras d'ur budjet mestroniet mat : ar greizenn sevenadurel, ar sal sportou get palikedou.

E karterioù Park Nevez ha Sant-Hamon Norzh da zonet e vo degemeret anneziñ nevez hervez deverkou ar c'hefaj rummadoù sokial en un endro a-feson.

An oberoù d'ober kentañ-wellañ e derouù ar respetad-mañ a vo evit ar geodedelezh hag endro buhez Pleskobiz. Laket e vo ar vennantez-se e pleustr dre sevel komiteoù perzhioù nevez ha roñ lañs d'ur galv da dud dave er c'harterioug. Get an durc'hadurioù-se e faot deomp kas an demokratelezh lec'hel ar-raok dre sevel raktresou asambl.

Da skouer : digoret e vo hentoù-bale nevez get sikour dileuriidi ag al labourizion-douar ha perzh tud a-youl vat, pe roet e vo lañs da galvouù da ginnigoù a laz hollek ar un dro get budjedoù perzhioù.

A-c'houde penn-kentañ ar bandemiezh, hon eus ranket la-kaat hor politikerezh sokial da glotin get an doberou nevez. Me a faot din roñ gourc'hennou, evit oberoù kengret, d'ar youlidia a-vostad o doa roet a-benn o skoazell d'an dud digenevez pe en ur blegenn vresk. Lod arall o doa graet roadou brokus evit roñ boued da dud ezhommek Pleskob. A-greiz ma chalon e trugarekaat teir frezidantez ar c'hevredigezhioù gwariat hag ar trengont gwrieriez bennak a-youl vat n'o doa ket damantet d'o amzer evit aozñ ur mil maskl bennak hag a zo bet roet d'an dud.

Sur a-walc'h e vo heuliadoù ekonomikel ha sokial d'an enkadenn yec'hedel digent-mañ ha ni a ranko bout efedus. Dav eo deoc'h gouiet emañ hag e vo izili ar Bodad Sokial hag ar c'HKOSG é harpiñ an dud o deus afer.

Grit Bourrapl é lenn ar c'hannadig-mañ a zo gouestlet e deu-liad kreiz, en degouezh-mañ, da oberoù kengret razh an dud a-youl vat.

Ar Maer,
Loïc Le Trionnaire

Vie de la mairie

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

En raison de la crise sanitaire, et conformément aux directives gouvernementales, la traditionnelle cérémonie du 8 mai 1945, s'est déroulée à huis clos, le vendredi 8 mai 2020, 75 ème anniversaire de la victoire sur le nazisme. En présence du Maire, Loïc Le Trionnaire, de Jean Léveque, président de l'Unacita et de Serge Le Neillon, adjoint à la citoyenneté, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle, à la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la libération.



LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE COVID-19

Grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun, aussi bien pendant le confinement et le déconfinement, la pandémie du Covid-19 qui s'est propagée depuis le mois de mars marque le pas en France.

La vigilance reste nécessaire. En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. En complément, **portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**.

Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre les uns des autres.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Urgence pour ma santé ou celle de mes proches :

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 :

➤ Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation

➤ Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Urgence-sécurité et écoute :

➤ En cas de danger immédiat : **17**

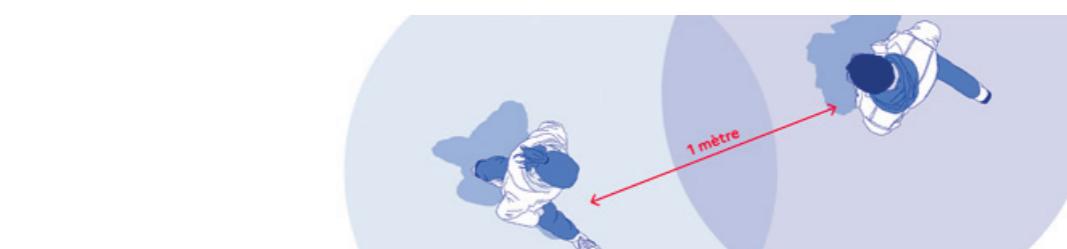
➤ Violences sur les enfants : **119**
(ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

➤ Violences conjugales : **3919**
(ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

➤ Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : **0800 73 09 58 (n8 vert)**

Informations :

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 :
0 800 130 000



PROGRAMME COMMUNAL

Une nouvelle équipe municipale issue des élections du 15 mars 2020



Lors de l'installation du conseil municipal, le 26 mai dernier, Loïc LE TRIONNAIRE a été réélu maire pour un deuxième mandat

Le nouveau conseil municipal est composé de 29 membres, dont le maire assisté de 7 adjoints et 2 conseillers délégués

Cette nouvelle équipe, aux parcours et compétence variés, aura à cœur d'améliorer le cadre de vie des Pescopais

Les grands axes du programme communal rappelés ci-dessous intègreront systématiquement la protection de l'environnement ainsi que la nécessaire participation citoyenne aux projets structurants.

Par ailleurs, dans un contexte où le renforcement des compétences de l'intercommunalité est en constante évolution, les élus communautaires s'attacheront à défendre la place de la commune de Plescop au sein de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

L'intégralité du programme de l'équipe municipale est disponible sur notre site internet, volet « Vie municipale » et « Les élus municipaux ».

Urbanisme

Des projets d'urbanisme au service des Pescopais seront mis en œuvre, avec l'objectif de favoriser la transition énergétique.

- Repenser l'aménagement urbain en préservant les terres agricoles,
- Accompagner la réalisation des opérations foncières destinées au logement.

Environnement et cadre de vie

Face aux défis écologiques et climatiques, il est important de devenir des acteurs du développement durable et de la préservation de la biodiversité. La commune a pris conscience de l'importance de ces enjeux depuis de nombreuses années. Elle doit poursuivre dans cette direction en s'inscrivant résolument dans la production d'énergies renouvelables et dans des modes de déplacement plus vertueux.

- Sensibiliser l'ensemble de la population, toutes générations confondues, à l'environnement,
- Relier les villages et le bourg, en favorisant les pistes cyclables et les cheminements doux,
- Connecter les Pescopais à l'agglomération par une adaptation du réseau de transports aux besoins de la population et par la création de pistes cyclables sécurisées.

Enfance, jeunesse et éducation

Dès le plus jeune âge, les futures générations doivent être sensibilisées aux défis de demain.

- Accentuer l'éducation à la nature, à l'alimentation et au respect de la planète,
- Construire et contractualiser avec les jeunes des actions citoyennes,
- Favoriser l'autonomie, la mobilité, la curiosité, l'innovation et la prévention.

Vie sociale et solidarité

L'action sociale est une priorité à Plescop et doit demeurer au cœur des préoccupations de la municipalité.

- Accompagner pour éviter l'exclusion, le repli sur soi et l'éloignement social,
- Mettre la citoyenneté au cœur des actions solidaires et favoriser l'intergénérationnel,
- Améliorer l'information pour tous les Pescopais.

Vie associative

Avec plus de 80 associations, la municipalité souhaite développer les équipements sportifs avec notamment la livraison du boulodrome et la création de la salle de sport de raquette.

- Favoriser la pratique du sport pour tous,
- Valoriser le tissu associatif et l'engagement des bénévoles,
- Créer un lieu de convivialité ouvert aux associations et leurs adhérents, au sein du quartier Park Nevez.

PROGRAMME INTERCOMMUNAL

- Harmoniser les pratiques de financement pour les enfants extérieurs à la commune,
- Créer un pôle de remplacement pour les personnels intervenant dans les services périscolaires,
- Accompagner les actions de l'épicerie solidaire,
- Soutenir la mission des ambassadeurs de l'accessibilité,
- Pérenniser le Forum social Local au sein de l'agglomération,

Culture et patrimoine

La culture pour tous et partout reste une volonté à Plescop, en favorisant notamment les actions interculturelles, en mettant en avant les compétences locales et les associations culturelles.

- Construire le projet d'espace culturel,
- Promouvoir la culture pour tous et partout, en poursuivant le travail de valorisation des compétences locales et des associations,
- Crée une dynamique autour de l'histoire de notre commune,
- Soutenir les actions interculturelles, en soutenant la création de nouveaux jumelages et en accueillant et intégrant socialement les personnes qui viennent d'ailleurs,
- Faire vivre la charte ya d'ar brezhoneg.

Démocratie locale

La démocratie locale est déjà une réalité à Plescop depuis de nombreuses années, notamment avec la création de comités participatifs. Il faudra encourager davantage la citoyenneté et développer les outils de concertation.

- Associer les Pescopais aux projets municipaux,
- Ouvrir largement les comités participatifs et les faire vivre,
- Encourager les initiatives citoyennes.

Communication

La communication de proximité avec les habitants sera amplifiée en favorisant l'accès à l'information et le dialogue.

- Mettre en œuvre des méthodes d'information, de communication et de débat,
- Faciliter au quotidien l'accès aux moyens numériques et leur appropriation par les Pescopais.

Vie économique

La municipalité a créé depuis plusieurs années un cadre favorable à l'installation d'entreprises, de commerces et services générateurs d'emplois, sur les zones d'activités ainsi qu'au centre bourg.

- Conserver le rôle d'acteur économique essentiel pour le développement de l'emploi sur la commune,
- Favoriser l'implantation des entreprises artisanales, agricoles, commerciales et professions libérales,
- Soutenir l'attractivité du centre bourg et accompagner les porteurs de projets de commerces locaux,
- Conforter et développer le marché hebdomadaire,
- Animer une politique dynamique favorisant le commerce local.

Finances

Après avoir absorbé les baisses de dotations de fonctionnement de ressources imposées par l'Etat et réalisé des investissements importants sans avoir eu recours à l'emprunt.

- Anticiper les évolutions prévisibles de la commune,
- Anticiper les impacts financiers des arrivées de nouveaux Pescopais,
- Se donner les moyens d'acquisition de locaux commerciaux ou artisanaux,
- Permettre le financement d'actions participatives.

Les Conseillers municipaux

(2020-2026)

Adjoints

Bernard DANET
1^{er} adjoint
Urbanisme, travaux, cadre de vie et mobilité
Comptable / Retraité



Jean-Louis LURON
3^{ème} adjoint
Enfance, jeunesse et éducation
Professeur - chef de travaux / Retraité



Le maire



Loïc LE TRIONNAIRE
Maire
Conseiller communautaire à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.
Ancien cadre supérieur de la Sécurité Sociale

Conseillers délégués

Pierre LE RAY
Conseillé délégué aux affaires communautaires
Conseiller communautaire à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.
Administration sanitaire et sociale / Retraité



Christel MENARD
Conseillère déléguée à l'accompagnement des associations
Assistante maternelle



Conseillers municipaux

Lionel CADORET
Technicien territorial GMVA



Stéphane GUEZAY
Paysan



Laurent LE BODO
Cadre en assurances



Eric CAMENEN
Agent de maîtrise



Honoré GUIGOURES
Responsable des études d'innovation / Retraité



Stéphanie LE POLOTEC
Agent d'accueil – CPAM



Cécile COULONJOU
Secrétaire de Direction



Françoise GUIHO
Infirmière libérale



Laurence LEMOINE
Orthophoniste / Retraitee



Nathalie DANET
Assistante comptable



André GUILLAS
Charge de gestion technique de patrimoine



Pierre MORVAN
Employé de banque



Frédéric GRANDCHAMP
Coordonnateur Comptable



Nolwenn LE BARON
Commerçante



Keïta PALIN
Marin professionnel



Claudine PECCABIN
Agent de maîtrise / Retraitee



Fannie PETIOT
Formatrice



Marine THOMAS
Responsable pédagogique



Juliette XAYASOMBATH
Agent administratif

Les commissions municipales

Commission	Vice président(e)	Membres
Urbanisme, Travaux, Cadre de vie et Mobilité	Bernard DANET	Lionel CADORET Eric CAMENEN Nathalie DANET Stéphane GUEZAY Honoré GUIGOURES Frederic GRANDCHAMP Pierre LE RAY Pierre MORVAN Fannie PETIOT Marine THOMAS
Actions sociales, Solidarité, Emploi et Services publics	Françoise FOURRIER	Cécile COULONJOU Françoise GUIHO Laurence LEMOINE Serge LE NEILLON Stéphanie LE POLOTEC Claudine PECCABIN
Enfance, Jeunesse et Education	Jean-Louis LURON	Françoise GUIHO Nolwenn LE BARON Stéphanie LE POLOTEC Keïta PALIN Juliette XAYASOMBATH
Démocratie, Citoyenneté, Vie des quartiers	Jacqueline GUILLOTIN	Stéphane GUEZAY Laurence LEMOINE Pierre LE RAY Keïta PALIN Fannie PETIOT
Culture et Patrimoine	Jérôme COMMUN	Cécile COULONJOU André GUILLAS Laurence LEMOINE Jean-Louis LURON Christel MENARD Claudine PECCABIN
Finances, Communication et Vie économique	Sylvie JAFFRE	Lionel CADORET Cécile COULONJOU Nathalie DANET Frédéric GRANDCHAMP Nolwenn LE BARON Pierre MORVAN
Vie associative et Sports	Serge LE NEILLON	Honoré GUIGOURES André GUILLAS Jacqueline GUILLOTIN Laurent LE BODO Christel MENARD Fannie PETIOT Marine THOMAS Juliette XAYASOMBATH



> Action Sociale et Solidarité

Françoise Fourier
Adjointe à l'action sociale, solidarité, emploi et services publics
Eilmarez evit an obererezh sokial, ar chengred, an implij hag ar servijoù publik

Lutte contre le Covid-19 : la solidarité locale en action !

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déploie des actions de solidarité à destination des personnes en difficulté et des séniors. Véritable acteur de proximité, il est l'interlocuteur privilégié des habitants en difficulté sociale, financière ou sanitaire.

Face à la crise sanitaire de la Covid-19, le service a été fortement mobilisé afin d'offrir une assistance aux personnes dans le besoin : confection de masques, collectes alimentaires, mise à disposition de la salle Couteller pour les soignants, distributions de produits obtenus à la Banque Alimentaire puis lors des collectes au CCAS, portage de courses....

Retour sur ces actions solidaires engagées par la municipalité et les Plescopais depuis mars.

L'AIDE PRÉCIEUSE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Dès le premier jour du confinement, l'Epicerie Solidaire a fermé. Le CCAS a été alerté dès le deuxième jour par Vannes Golfe du Morbihan Agglomération sur la possibilité de se fournir en denrées provenant de la collecte nationale de fin novembre auprès de la Banque Alimentaire. Sept mardis matin d'affilée, le CCAS est allé récupérer les produits à la Banque Alimentaire afin de les distribuer dans son local l'après-midi.

Au bout de quelques semaines d'autres personnes se sont trouvées fragilisées, isolées, sans ressources (étudiants, travailleurs pauvres, intérimaires, etc.). De plus, les stocks de la Banque Alimentaire se sont taris.

Aussi, un appel à la solidarité des Plescopais a été lancé. Cet appel a été entendu par les habitants et par un producteur local du marché qui a fait don de légumes. Durant trois semaines, pas moins de **230 kg** de denrées ont été collectées.

LES AGENTS DU CCAS ET DE LA COMMUNE MOBILISÉS

Durant cette période troublée, les Plescopais ont pu être accompagnés au quotidien :

- par le portage de repas à domicile pour les ainés : ce service, apprécié des bénéficiaires, participe largement au maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Pendant toute la durée du confinement, les repas ont été confectionnés sans interruption par les agents du restaurant scolaire et déposés six jours par semaine au domicile des bénéficiaires par les agents affectés au portage. Tous ont eu à cœur de faire fonctionner au mieux ce service indispensable, tout en respectant des protocoles sanitaires rigoureux ;
- par les élus et les agents d'accueil du CCAS : en présence physique ou en télétravail, ceux-ci, ont répondu, comme à l'accoutumée, aux diverses demandes parfois en urgence. Ils ont dû souvent palier les fermetures d'autres organismes et administrations. Ils ont aussi accompagné des situations de fragilité, voire de détresse psychologique.

Le CCAS a aussi fait la transition entre la Résidence La Chesnaie et le restaurant scolaire pour le prêt de plateaux. Ceux-ci ont permis un meilleur service aux résidents confinés dans leur chambre et qui ne pouvaient donc plus avoir accès à la salle de restauration de la structure.



LES ÉLUS ET BÉNÉVOLES MOBILISÉS

Les élus et les Plescopais volontaires se sont mobilisés afin de faire vivre la solidarité. Le registre du plan d'Alerte Urgence, qui recueille les personnes fragiles de la commune, a permis de recenser avec rapidité les personnes nécessitant de l'aide pendant cette crise. Ce registre, auquel s'ajoutent des personnes qui se sont signalées spontanément d'une part et, d'autre part, des ainés contactés téléphoniquement, a permis aux élus et bénévoles d'accompagner nombre de Plescopais (échanges téléphoniques, livraisons de courses et de livres...).

Pour rappel, le registre Plan d'Alerte Urgence est ouvert toute l'année :



RENCONTRE AVEC ADELINE LE ROUZIC : « MON SAVOIR FAIRE A PERMIS À DES GENS DE SE PROTÉGER »



Comme Adeline, de nombreux Plescopais volontaires se sont manifestés afin de confectionner des masques aux personnes dans le besoin, notamment à l'aide des réseaux sociaux.

➤ A quel moment avez vous commencé à concevoir des masques ?

J'ai commencé à coudre suite aux demandes des soignants dans ma famille et mes amis. Au départ ils n'en avaient pas pour leur travail, et cela m'était insupportable de les savoir sans protection alors j'ai accepté de leur en confectionner. Étant en confinement, j'avais le temps de les réaliser, et le matériel nécessaire.

➤ Combien de masques ont été confectionnés depuis le début ?

Aujourd'hui j'en suis à plus de **1000** masques, mon rythme a diminué depuis que j'ai repris mon activité principale.

SOLIDARITÉ !

➤ Pour qui avez vous confectionné des masques ?
J'ai cousu des masques pour les infirmières de Plescop, pour La Boutik de Grand Champ, pour des soignants, des personnes âgées, des personnes vulnérables, des familles. J'ai également fait des envois en région parisienne, à Muzillac, Quiberon, en Mayenne et j'ai également cousu des calots de bloc pour des infirmières. Tous mes masques étaient gratuits à l'exception de ceux pour la Boutik de Grand Champ.

➤ Qu'est ce que cela vous a apporté ?

Je me suis sentie utile, mon savoir faire a permis à des gens de se protéger. Le paradoxe du confinement, c'est que j'ai rencontré beaucoup de monde grâce à cette distribution, avec beaucoup de reconnaissance et de gentillesse. On m'a offert des fleurs, du chocolat, des gâteaux, on m'a donné du tissu, de l'élastique, ...au moins mon confinement a servi à quelque chose !

DONS EN ARGENT : LES PLESCOPAIS ONT RÉPONDU PRÉSENTS

Si une réponse rapide a pu être apportée pour l'aide alimentaire, les budgets des plus précaires ont été mis à mal par deux mois d'inactivité et par une reprise en demi-teinte depuis le 11 mai. Pour autant, les charges des ménages n'ont pas diminué.

Les Plescopais ont massivement répondu à l'appel aux dons financiers.

Ceux-ci servent et serviront à aider les publics qui ont subi des pertes importantes de ressources ou des hausses de dépenses du fait du confinement.

Tous les donateurs méritent un grand merci. L'argent récolté permettra de répondre de façon réactive et adaptée aux besoins, sous conditions, après examen administratif des demandes.



Plan d'alerte et urgence

La Loi 2004-626 du 30/06/2004 stipule que *le maire est dans l'obligation d'ouvrir un registre permettant de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui le souhaitent afin d'être en mesure de leur apporter conseil et assistance en cas de crise (notamment canicule)*.

Cette inscription, facultative, permet le déclenchement du plan d'alerte et d'urgence auprès de personnes fragilisées en cas d'événement exceptionnel menaçant leur santé.

➤ En conséquence si vous connaissez dans votre entourage des personnes seules, affaiblies par l'âge, la maladie ou le handicap ou si vous êtes vous-même concerné(e), vous pouvez vous faire connaître, dès à présent, auprès du

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie
2 place Marianne
56890 PLESCOP
Téléphone : 02 97 44 44 00
Mail : accueilsocial@plescop.bzh



> Action Sociale et Solidarité

Françoise Fourrier
Adjointe à l'action sociale, solidarité,
emploi et services publics
Eilmaerez evit an obererezh sokial, ar chengred, an implij hag ar servijoù publik

SOUTIEN AUX COMMERCES

En cette période difficile, le Maire et les élus sont allés à la rencontre des commerçants plescopais afin de leur apporter leur soutien. Les commerçants et les exposants du marché ont ainsi reçu symboliquement 2 masques barrières, fabriqués par les couturières volontaires, en signe de solidarité.



LES COUTURIÈRES SOLIDAIRES

Lors de la période du confinement, le Maire a lancé un appel à la solidarité afin de permettre la confection de masques pour la population dans le besoin, les personnes accompagnées par le CCAS ainsi que les personnes âgées de 75 ans et plus. Un appel auquel les couturières des associations Familles Rurales, Amzerzo et Au Bonheur des Mains ont répondu favorablement. La municipalité a mis à disposition du tissu, des élastiques, des fils, et des salles afin qu'elles puissent se réunir pour travailler. Au total, 26 couturières bénévoles, ont travaillé de chez elles, ou dans les locaux communaux mis à disposition.

Sous le bruit des machines à coudre et dans une ambiance aussi conviviale que studieuse, nous avons rencontré quelques unes de ces bénévoles.

Pourquoi avoir décidé de rejoindre l'action solidaire lancée par la commune ?

Marie-Christine : « Pour donner de l'eau au moulin ! C'est notre manière d'être solidaire, c'est pourquoi nous avons toutes répondu positivement à l'appel du Maire. »

Anne Marie : « Le fait que les activités associatives ont été suspendues, l'occasion était donnée de reprendre contact avec les membres de l'association, de participer au mouvement général et de faire quelque chose ensemble autour d'une passion commune. »

Éliane : « Par solidarité, et pour être avec mes copines que je n'avais pas vu depuis 2 mois. C'est agréable de se retrouver à nouveau ».



Arlette : « Je trouvais cela normal de participer à cet élan de solidarité, c'est un acte de civisme. Cela fait plaisir de prendre de son temps libre pour participer à cette action. »

Comment votre travail est organisé ?

Marie-Christine : « Nous nous réunissons les après midis, du lundi au vendredi. Chacune est libre de venir et d'avancer à son rythme. Tout le monde ne coud pas forcément, il y a aussi de la préparation avec la découpe du tissu, la préparation de l'élastique, le pliage et le repassage. »

Éliane : « Pour ma part, je n'ai pas de machine à coudre alors j'épingle les tissus afin de faciliter le travail des filles. »

Anne Marie : « Il y en a certaines qui préfèrent travailler à la maison pour des raisons pratiques, personnellement, je préfère me réunir ici mais il m'arrive d'en fabriquer un peu chez moi. »

Au delà de participer à une action solidaire, qu'est ce que vous a apporté cette démarche ?

Marie-Christine : « Nous avons pu faire connaissance avec de nouvelles personnes, les membres des autres associations, ou encore les bénévoles qui se sont manifestés pour nous rejoindre. »

Arlette : « Cela m'a apporté du lien social. Cela fait partie de ma personnalité de voir du monde et ça me manquait avec le confinement. »



Merci à Claudine, Anne-Marie, Chantal, Eliane, Monique, Marie-Louise, Manuella, Marie-Christine, Maryvonne, Edith, Gloria, Andrée, Marie-Hélène, Denise, Eliane, Marie-Pierre, Maryvonne, Marie-Thérèse, Monique, Arlette, Jacqueline, Corinne, Jeannine, Béatrice, Sandrine, Marie-Pierre, Cécile et à J. Le Falher pour leur générosité.

Leur travail a permis de distribuer plus de 1000 masques en tissu fabriqués selon les normes AFNOR, aux personnes accompagnées par le CCAS et également aux personnes âgées de 75 ans et plus, en parallèle des commandes effectuées par la mairie auprès de l'Usine invisible et d'autres fournisseurs.

TÉMOIGNAGE

« Je ferme mon portail et range les clés de ma voiture. Sidération. J'ai eu le sentiment que j'allais me retrouver seule au monde... mais c'était sans compter sur la belle attention de ma voisine (maman active que je ne vois pas souvent) qui, dès mercredi matin est venue sonner à ma porte pour me proposer de faire mes courses. J'ai accepté et souhaite la remercier à travers ce petit témoignage. Il faut positiver, la solidarité intergénérationnelle existe, on n'abandonne pas les mamies ! Encore merci à vous Agnès pour votre gentillesse et votre bienveillance. »

Yvette

Le confinement a favorisé les actions solidaires et l'entraide entre les Pescopais. Voisins, amis, entourage, nombreux habitants ont fait preuve de solidarité, en permettant de venir en aide à travers des actions simples de la vie quotidienne. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



> Enfance, jeunesse, éducation

Jean Louis Luron
Enfance, jeunesse et éducation
Bugale, yaouankiz ha deskadurezh

L'ACTU DES ÉCOLES



À DOLTO

Dans le cadre d'une importante collaboration avec les services municipaux, l'école a pu proposer aux élèves une seconde rentrée, en deux étapes, dès le 14 mai dernier. Presque 70% des élèves bénéficient d'une prise en charge, à raison de 2 jours par semaine, et 4 jours pour les enfants prioritaires. Dans le respect des règles préconisées par le protocole sanitaire, les élèves ont pu investir de nouveau leur classe, aménagée afin de respecter les distanciations sociales, et retrouver les enseignantes, toutes présentes, pour cette reprise si singulière.

L'équipe enseignante tient à remercier l'ensemble des familles, qui ont dû et su assurer la gestion d'un enseignement à distance pour leur enfant et mettre en place les activités proposées pour l'ensemble des niveaux de maternelle, de la toute petite section à la grande section.

La seconde période de cette année scolaire avait été consacrée à la mise en place d'une fresque réalisée par les élèves, en partenariat avec Maud Fréjaville, artiste plasticienne.

Cette fresque, réalisée à partir des dessins individuels de chaque enfant de l'école, sera inaugurée sous le préau situé devant l'école au mois de septembre.

Parallèlement, d'autres projets ont été réalisés lors de cette même période :

Les élèves de moyenne section ont finalisé leur travail sur le thème des rois et des reines, par la visite du château de Suscinio.

Dans le cadre du partenariat avec la médiathèque, les élèves des trois classes de moyenne et de grande sections ont participé au projet « Mon livre préféré », avec l'organisation d'une chasse aux trésors au sein de la médiathèque.

Les projets de l'année scolaire prochaine s'élaborent peu à peu. L'un d'entre eux, commun avec l'école élémentaire, qui a pour objectif de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie et d'eau, à travers le programme Wattty, a été mené en partie cette année scolaire et sera reconduit à la rentrée.

Les équipes enseignantes et éducatives vous souhaitent un été agréable et serein !

À CADOU

En janvier, les CM2 se sont rendus au centre de prévention routière de la gendarmerie de Vannes Ménimur.

En classe, les élèves avaient travaillé les notions de sécurité, de signalisation et des dangers de la route en tant que cycliste.

Au centre de sécurité routière, des bénévoles de la prévention leur ont fait passer un examen sur feuille pour vérifier leurs connaissances, puis ils ont pu s'exercer sur la piste cyclable en appliquant les règles apprises précédemment.

Cette année, pour la première fois, le policier municipal de Plescop, Frédéric Guého, était présent pour aider les élèves sur la piste cyclable.

La reprise de l'école après le confinement s'est réalisée en 2 temps :

- Les CP ET CM2 sont rentrés par demi-groupe à partir du 14 mai.
- Les CE1, CE2 et CM1 ont suivi à partir du 25 mai.

78 % des élèves sont scolarisés en présentiel au moins 2 jours par semaine.

Pour les 2 jours restants, les enseignants ont prévu du travail à domicile, tout comme pour les enfants qui n'ont pas encore réintégré l'école. Le protocole sanitaire est respecté et l'école a dû l'adapter à ses locaux : sens de circulation, fléchage, réaménagement des classes pour respecter la distanciation, modification des heures d'entrée et de sortie, décalage des récréations et des heures de repas, réaffectation des toilettes par classe...

LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ÉCOLES MOBILISÉS

Dès le début du confinement, le service enfance jeunesse et les écoles se sont mobilisés en mettant en place un service d'accueil de garde exceptionnel pour les enfants des personnels soignants. Avec un effectif réduit à une dizaine d'enfants pour les 3 écoles, les animateurs ont pu passer plus de temps calme, et bénéficier d'une relation privilégiée avec eux, toujours dans le respect des consignes sanitaires. Les écoles et les enseignants restaient pour leur part en charge de l'accueil des enfants sur le temps scolaire, 4 jours dans la semaine, avec l'aide des atsems mobilisés.

Une rentrée scolaire organisée

Écoles

Les élèves de GS, CP, CM2 et les enfants des personnels prioritaires ont fait leur rentrée à partir du 14 mai et les élèves des autres, à partir du 25 mai.

Les élèves ont été accueillis par groupe de 10 pour les maternelles, et par groupe de 15 pour les primaires. Ils ont été reçus 2 jours consécutifs par semaine, à l'exception des enfants des personnels prioritaires reçus 4 jours par semaine.

Les parents n'étant pas admis à l'intérieur des bâtiments, des circuits ont été mis en place. De même, les salles de classes ont été réorganisées afin de respecter la distance d'un mètre entre chaque élève.

Depuis la reprise de l'école, la commune a également mis en place un dispositif de garde exceptionnel des enfants qui ne sont pas à l'école, pour les élèves de CP au CM2. Encadrés par les animateurs du service enfance et jeunesse, ils ont pu profiter d'activités sportives, manuelles et créatives.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire a accueilli dès le 13 mai, les enfants des classes de GS, CM2 et les enfants des personnels prioritaires. Les enfants des autres classes ont été accueillis à compter du 25 mai, dès lors que ces derniers étaient admis dans les établissements scolaires.

Un protocole sanitaire a préalablement été distribué aux parents, afin de les familiariser aux nouveaux usages et de leur permettre de préparer et rassurer leurs enfants.

Les parents n'étant pas admis à l'intérieur des bâtiments, une organisation a été mise en place avec l'aide des agents du service technique dans le cadre de la gestion des flux. Circuits définis et matérialisés, talkie-walkie...les animateurs ont disposé de conditions optimales pour éviter les croisements et les brassages d'enfants et de parents.

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a également revu son organisation, et a accueilli près de 70 élèves, en comparaison avec les 500 reçus habituellement. Afin de faciliter le lavage des mains des enfants, des fontaines à eau temporaires fabriquées par les agents du service technique ont été ajoutées à l'extérieur du bâtiment. Des salles ont été dévolues par école afin d'éviter le brassage entre élèves et des cheminements ont été mis en place afin d'éviter les croisements.



Lavage de mains extérieur, chaque classe est identifiée par une couleur de casquette.

MULTI ACCUEIL

Pendant le confinement, le multi accueil était fermé, même s'il était bien vide et silencieux (plus de bébé à quatre pattes ou faisant des roulades sur le tapis, de grands qui courrent, dansent, sautent et rient...), la vie a continué.

Des oiseaux ont profité de ce silence pour investir le jardin et le nichoir dans l'arbre. Les plantes du potager ont bien poussé et à notre retour nous avons trouvé quelques fraises, groseilles et de jolies fleurs.

Pendant le confinement, les échanges entre les familles, les enfants et l'équipe du multi accueil ont été riches en créativité, en partage d'idées de recettes, d'activités manuelles et motrices à réaliser à la maison et à partager en famille.

Nous nous sommes retrouvés, pour certains, depuis le 11 mai pour la joie de tous et même celle des oiseaux qui se régalaient à nouveau des quelques miettes que les enfants laissaient après leur repas dans le jardin !

Un petit diplôme attendait nos aventuriers à leur retour : Bravo à nos héros du confinement !



PLACE AU SPORT AVEC LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Pendant la période de confinement, les jeunes élus du conseil municipal de la jeunesse ont décidé de coacher les Plescopais le temps d'une vidéo. Encadré par Erwan Morvan, animateur CMJ, ils se sont filmés de chez eux pour proposer des exercices physiques variés afin de rester en forme pendant le confinement.

La vidéo est en ligne sur Youtube, sur notre compte « Mairie de Plescop » : https://youtu.be/b_0QfdGVuZ8

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Pour inscrire votre enfant dans une école de Plescop, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec les directrices ou directeur d'écoles. Plus d'infos sur le site www.plescop.bzh (Rubrique Enfance/jeunesse – Écoles et collège) ou en les contactant directement :

École maternelle Dolto

Mme MAGREE, 02.97.60.89.50 ec.0561527f@ac-rennes.fr

École primaire Cadou

Mme PERROT, 02.97.60.78.49 ec.0560349a@ac-rennes.fr

Écoles maternelle et primaire Sainte-Anne

M. Rio, 02.97.60.72.94
eco56.stean.plescop@enseignement-catholique.bzh

INSCRIPTIONS AUX SERVICES ENFANCE/JEUNESSE

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous vous invitons à consulter régulièrement le portail famille et le site internet de la commune afin de vous tenir informés des modalités d'inscription pour les différents services.

Chez les tout-petits

Plescop *la Vie*



> Cadre de vie - Urbanisme

Bernard DANET

Adjoint à l'urbanisme, travaux, cadre de vie et mobilité
Eilmær evit ar c'hêraozin, al labou-riou, an endro beviñ hag ar monedone

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : RETOUR À LA NORMALE PROGRESSIVEMENT

En raison du confinement lié à la lutte contre le Covid-19, le service espaces-verts n'a pas pu intervenir aussi régulièrement qu'en temps normal. Nos agents étaient eux aussi confinés pour la grande majorité. Entre temps la nature ne s'est pas arrêtée et a repris ses droits partout sur la commune. Depuis le 11 mai, les agents sont de nouveau mobilisés afin de rattraper le retard des interventions, la priorité étant donnée à la sécurité des Pescopais et à la tonte. Nous vous invitons à faire preuve de patience en attendant l'ensemble des quartiers puisse être à nouveau entretenus de façon régulière.

Sachez que certaines zones font partie de secteurs dont la gestion est différenciée, et par conséquent ne nécessitent pas d'entretien afin de favoriser la biodiversité.



CHEMIN VANNES-PLESCOP PAR KERIZOUET

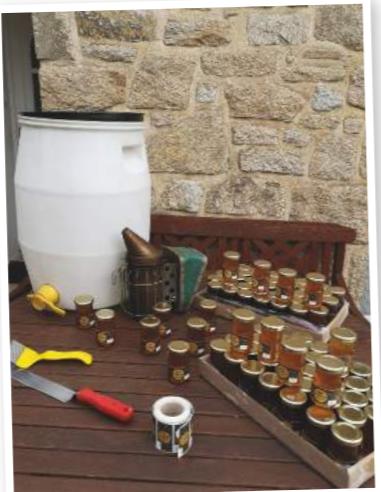
Avec l'appui de l'association des agriculteurs de la commune et en concertation avec les propriétaires de la ferme et de l'exploitant, un nouveau chemin a été mis en place à Kerizouet. Il permet aux usagers de randonner en toute quiétude dans un environnement agréable. Une signalétique a été installée afin de guider les promeneurs sur le chemin.

Afin que chacun puisse profiter de la richesse patrimoniale de notre commune, nous vous rappelons que des règles de bonne conduites sont à suivre : respecter les propriétés privées, rester sur les chemins balisés, récupérer vos déchets, garder les chiens en laisse, etc.



Découvrez la charte du randonneur de la FF Randonnée sur
<https://www.ffrandonnee.fr>

RÉCOLTE DU MIEL COMMUNAL



En 2018, trois ruches communales ont été installées dans la commune, grâce à la participation des apiculteurs plescopais Pierre Le Ray et Michel Simon avec l'accompagnement de l'adjoint au cadre de vie et au développement durable, Dominique Rogala. Cette année, la première collecte a été fructueuse avec une production de plus de 10 kgs. Une deuxième récolte aura lieu à la rentrée.

Mis en pot, ce miel permettra à travers des actions de communication, de sensibiliser petits et grands à la biodiversité et l'importance des abeilles dans notre écosystème.

ÉTUDE : VOIE CYCLABLE VANNES-PLESCOP

Dans le cadre de sa compétence sur la mobilité, Vannes-Golfe du Morbihan Agglomération va lancer une étude afin de relier intégralement à vélo la ville de Vannes à Plescop. Cet axe reliera le centre de Plescop jusqu'aux zones de Laroiseau et Parc Lann, soit une piste cyclable de 5km. L'objectif de cet aménagement est d'encourager la pratique du vélo pour les usagers, notamment dans une zone saturée par les flux en heures de pointes.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les agents du service des espaces verts interviennent dans l'espace public pour éliminer les nids des chenilles par deux méthodes : la destruction du nid, ou la mise en place d'écopièges. Toutefois, cette lutte ne peut se faire sans la participation des citoyens afin de la rendre la plus efficace possible. Si vous apercevez un nid sur l'espace public, n'hésitez pas à solliciter l'intervention des services de la commune. Si un nid se trouve dans votre jardin, faites appel à un professionnel agréé pour sa destruction.



DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre les frelons asiatiques se poursuit durant l'été, période de destruction des nids. Pour aider les particuliers, les associations, les agriculteurs à détruire ce type de nids, l'agglomération accorde une subvention jusqu'au 30 novembre. Pour cela, il convient de faire appel à un désinsecteur agréé (liste sur www.fredon-bretagne.com) et de remplir le formulaire (disponible en ligne sur le site de l'agglomération). La destruction est entièrement remboursée, par GMVA et la commune de Plescop à hauteur de 50% pour chacune des 2 collectivités. Cependant,

- Le paiement de la destruction est réglé par le particulier ou l'entreprise au désinsecteur agréé (la liste est fourni par le référent lors de sa visite)
- La demande de prise en charge est faite par le particulier sur le site de GMVA. C'est GMVA qui centralise les demandes et verse les remboursements. Nous pourrons faire la démarche pour les personnes qui n'ont pas d'accès internet.

Les nids de guêpes ou frelons européens n'entrent pas dans ce cadre.



Plus d'informations :

<https://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/action-contre-les-frelons-asiatiques>

Référent sur la commune :

Frédéric GUEHO, policier municipal.
(02 97 44 43 44 – accueil@pescop.bzh)

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement et la santé. Des solutions alternatives existent, plus respectueuse de l'environnement : broyage, paillage, compostage, ou simplement les apporter à la déchetterie, qui les acceptent et les valorisent.

Nuisances sonores

Afin d'éviter de perturber votre voisinage par des bruits intempestifs, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, du 10 juillet 2014, qui stipule que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Lundi au samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

VITESSE EXCESSIVE DES VÉHICULES

Voitures ou deux-roues motorisés, de nombreux conducteurs conduisent à une vitesse excessive, au détriment de la population qui aspire à vivre paisiblement. Les conséquences sont multiples : nuisances sonores, insécurité, mise en danger des citoyens...

Nous rappelons que la Gendarmerie Nationale appuyée par la Police Municipale peut intercepter tout véhicule en excès de vitesse :

- soit par un « instrument de mesure » type cinémomètre. L'amende est de 90 € (amende forfaitaire minorée) à régler sous 15 jours avec un nombre de points enlevés en fonction de la vitesse.
- soit par un radar embarqué dans un véhicule banalisé de la Gendarmerie Nationale sans interception avec le même montant d'amende et avec un nombre de points enlevés en fonction de la vitesse.

Sans appareil de mesure et sans interception éventuelle, un véhicule peut être verbalisé pour « vitesse excessive eu égard aux circonstances » par la Gendarmerie Nationale ou la Police Municipale. L'amende est de 90€ sans retrait de point.



> Vie économique et emploi

Sylvie JAFFRE
Adjointe aux finances, communication et vie économique
Eilmærez evit an argant, ar c'hehentiñ hag ar vuhez ekonomikel

LE MARCHÉ EN CONFINEMENT !

Depuis mai 2015, date de lancement du marché des producteurs à Plescop, ce dernier s'est bien étoffé. Il a pu s'accroître et perdurer grâce aux implications des membres de la commission « économie et emploi » ainsi qu'au comité « cœur de bourg » qui ont proposé des animations mensuelles. Suite à la pandémie et après une courte suspension, nous avons dû argumenter avec la préfecture de son intérêt local pour maintenir l'activité du marché malgré le confinement. Le 3 avril, nous avons rouvert avec les restrictions liées aux consignes gouvernementales. Merci à tous les Plescopais qui ont joué le jeu des distanciations sociales et des files d'attentes. Merci également au policier municipal, Frédéric Guého et aux adjoints qui se sont mobilisés pour assurer le respect des consignes sanitaires. Le 5ème anniversaire n'a pas pu voir sa bougie soufflée, mais tous les exposants sont satisfaits de la fréquentation pendant cette période de restriction. Depuis le 18 mai, le marché a repris une activité quasi normale avec ses 8 exposants réguliers et ce, toujours dans le respect des règles sanitaires.



AUX DÉLICES D'ISA

Fabricant de crêpes et galettes à emporter

Je me déplace avec mon camion pour toutes les manifestations : comités d'entreprise, goûter d'anniversaires, buffet, mariage, animations commerciales, repas, marchés, campings et événements privés. Mes crêpes et galettes sont confectionnées à partir de produits frais et locaux.



Pourquoi le choix de Plescop ?

Parce que je suis Plescopaise depuis 25 ans !

auxdelicesdisa@orange.fr
06 81 45 84 32
Facebook : Auxdélicesdisa56 / Aux Délices d'Isa

NOUVEAUX arrivants

SO NATURO

Naturopathe / Réflexologue

Praticienne certifiée de santé, j'accompagne les personnes pour retrouver un poids de forme, une vitalité, par des moyens exclusivement naturels. Je suis experte en rééquilibrage alimentaire, gestion de l'indice glycémique, micro nutrition et en techniques réflexogènes.



SoNaturo

Pourquoi le choix de Plescop ?

Pour me rapprocher de ma famille.

Sonia Veilt
9 rue bis Saint Pierre Plescop
sonaturo06@gmail.com
06 60 18 88 43

PLANET ANNIVERSAIRE

Organisateur d'anniversaire à domicile et animations pour enfants

Planet'anniversaire intervient à votre domicile, s'occupe de l'anniversaire de A à Z en répondant aux souhaits des parents pour que les enfants gardent un super souvenir de cette journée et que les parents puissent également en profiter.

Pourquoi le choix de Plescop ?

Installé depuis plusieurs années à PLES COP, cette ville est en plein essor pour l'entrepreneuriat et offre un dynamisme à ses habitants. A proximité de tous les axes routiers, elle offre une mobilité facile pour une entreprise comme la mienne.

Mickael Bessonner
06 58 91 99 24

planet.anniversaire@gmail.com
<https://planetanniversaire.wixsite.com/monsite>



CRÊPERIE LA CHAUMIÈRE

Changement de propriétaires

Depuis mars, Nolwenn et Lionel vous accueillent le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 11h30 à 17h en service continu, et le vendredi et samedi de 11h30 à 22h en service continu. La crêperie propose de la cuisine maison, à base de produits frais, locaux et issus de circuits courts.



1 Place du centre bourg, 56890 Plescop
02 97 60 79 96
Facebook : La Chaumière Plescop

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Pour endiguer la crise économique liée à la crise sanitaire liée au Covid-19, l'agglomération a pris des dispositions d'urgence en faveur des entreprises et structures d'appui au développement économique de son territoire.

Les aides octroyées par l'agglomération seront versées par anticipation. Cela concerne l'aide à l'installation des agriculteurs, des activités aquacoles et du pass commerce et artisanat. De la même manière, un versement d'acomptes sera fait pour les subventions/cotisations destinées aux structures de développement économique, emploi et formation.

Enfin, pour les hébergeurs du territoire, les versements de la taxe de séjour intercommunale sont reportés pour les 1^e et 2^e trimestre 2020. Les déclarations au mois restent, quant à elles, maintenues.

Parallèlement, l'agglomération, en partenariat avec les réseaux d'entreprises, les chambres consulaires et ses partenaires, prépare un travail de fond en interrogeant les entreprises du territoire afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur leur activité. Il s'agit d'identifier des leviers d'actions et de réfléchir à de nouvelles mesures pour accompagner le tissu économique en anticipant les difficultés à venir.

Le fonds COVID Résistance

COVID Résistance

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération s'associe à la Région Bretagne, la Banque des Territoires, les 4 départements et l'ensemble des Etablissements publics de coopération intercommunale bretons en contribuant financièrement au Fonds Résistance Bretagne.

Programmé sur la période de mai à fin septembre 2020, ce fonds prend la forme d'avances remboursables d'une durée de 36 mois et est destiné aux petites entreprises et associations sur critères définis par le Fonds. Les demandes sont à déposer sur la plate-forme : www.covid-resistance.bzh

→ Lien utile :
[https://www.entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh](http://www.entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh)

PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

En juin, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures exceptionnelles relatives à l'apprentissage. Si l'employeur embauche un apprenti au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 28 février 2021, il pourra percevoir une aide financière valorisée dont le montant s'élève à 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs. Autre nouveauté, le droit à l'aide au recrutement d'un apprenti, qui concerne actuellement les seules entreprises de moins de 250 salariés et s'adresse à des **apprentis** ayant d'un niveau inférieur ou égal au Bac, sera étendue jusqu'au niveau de la licence professionnelle et à toutes les entreprises. Le budget communal 2020 a été voté lors du conseil municipal du 16 juin 2020. Il est consultable dans le volet vie municipale de notre site internet.

Il sera également présenté lors du prochain bulletin municipal d'octobre.

Le budget communal 2020 a été voté lors du conseil municipal du 16 juin 2020. Il est consultable dans le volet vie municipale de notre site internet.

Il sera également présenté lors du prochain bulletin municipal d'octobre.



> Démocratie

Jacqueline GUILLOTIN
Adjointe à la démocratie, citoyenneté et vie des quartiers
Eilmarez evit an demokratelezh, ar geodedelezh ha buhez ar c'harterioù

CHEMIN DE KERIZOUET : ACTION PARTICIPATIVE

Depuis le 13 juin, une action citoyenne et participative a eu lieu tous les samedis dans le cadre de la réalisation d'un nouveau chemin de randonnée au départ de Kerizouet pour relier le lieu dit « Bernard » à Vannes.

Ainsi, après la préparation du service des espaces verts, les élus accompagnés de Plescopais issus du comité d'agriculteurs « Agriculture et Vie rurale », et de l'association des Coureurs à Pied « Courir, Marcher pour donner » et, ont procédé ensemble au défrichage du sentier.

Cette jonction était très attendue des randonneurs, des coureurs à pied et des vétéristes.

Cette action participe s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'associer les Plescopais à la vie de la commune à travers des actions citoyennes et participatives.



> Vie associative et sports

Serge Le Neillon
Adjoint à la vie associative et aux sports
Eilmær evit ar vuhez kevredigezhel hag ar sport

Nous venons de vivre une crise sanitaire sans précédent, et de nombreuses animations prévues par les associations plescopaises ont malheureusement dû être annulées.

Notre centre-bourg a été le premier à en faire les frais avec l'annulation de la course cycliste qui se déroule le dernier dimanche de mars. D'autres présidents d'associations ont dû également se contraindre à prendre les mêmes décisions. C'est pour cela que le carnaval, et la kermesse de l'école Sainte-Anne, la fête des écoles publiques, le tournoi de basket, son vide-grenier, l'Open de tennis, le tournoi de tennis de table n'ont pu se dérouler cette année. Les animations dans lesquelles

la municipalité était partie prenante comme les Journées Olympiques du Crédit Agricole (attente de 400 joueurs de foot pendant 2 jours), la 6ème Olympiade inter-foyers organisée par Profession Sport 56 qui devait accueillir un public d'handicapés psychiques et/ou mentaux pour une compétition en sport adapté, la Fête des Voisins, ou encore « Jeun'en sport », ont également été annulées.

Si chacun adopte un comportement responsable, par le respect des gestes barrières, nous devrions connaître des jours meilleurs, qui verront aboutir les nombreux projets portés par les associations de notre commune.

MINI FORUM DES ASSOCIATIONS

Le mini forum des associations, est une date incontournable pour le tissu associatif plescopais. Il aura lieu cette année le samedi 5 septembre 2020, de 10h à 18h, à la salle polyvalente et la salle verte.

Les associations feront leur rentrée et donneront rendez-vous à leurs adhérents pour les inscriptions. Il sera également l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les associations sportives, culturelles, sociales de la commune, et de s'engager en tant que bénévole, ou pratiquant.

En raison de la lutte contre le Covid-19, cet événement se déroulera sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la commune pour rester informés.





> Culture et patrimoine

Jérôme Commun
Culture et patrimoine
Sevenadur ha glad

L'ART EN VITRINE

Dans un contexte sanitaire difficile, la commune a souhaité faire vivre la culture, en se portant partenaire du projet Déco d'art. Ce projet d'artistes, d'envergure nationale, a pour but d'utiliser les vitrines de commerces fermés afin d'exposer les œuvres d'artistes locaux et ainsi, apporter gaieté, joie et beauté dans la ville.



L'exposition a eu lieu dans le cœur du bourg, dans la vitrine du local vide Villanatura, du 3 juin au 4 juillet, avec la participation des artistes locales Sigi Fougères, Plescopaise, spécialisée dans l'encadrement d'art et la céramique et Magali Willems, Meucnoise, spécialisée dans la sculpture. Une initiative qui a permis à la fois de promouvoir les talents artistiques locaux, et d'apporter l'art au cœur de la ville de Plescop.

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTOS « REGARD(S) SUR MON TERRITOIRE » !

La commune de Plescop et ses habitants sont des acteurs de la vie de Golfe Morbihan Vannes Agglomération et participent à des projets culturels intercommunaux.



Dans le cadre de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, l'agglomération organise un concours photos pour illustrer les richesses et spécificités patrimoniales de son territoire. Les photographies devront mettre en avant un lieu, un paysage, une architecture, une pratique culturelle ou artistique, un savoir-faire, etc.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Les clichés sont à transmettre entre le **8 juin et le 21 août 2020**.

Pour participer, rendez-vous sur le site de l'agglomération (règlement et inscription en ligne) : golfedumorbihan-vanne-saggleration.bzh

PENSER ET FAIRE CULTURE ENSEMBLE !

La culture n'est pas morte durant cette crise liée à la COVID 19, bien au contraire elle s'est régénérée, elle s'est renouvelée, elle a inventé de nouveaux modes d'expression. Cette période si particulière que nous traversons a fait naître de la solidarité et un regard différent sur la nature et sur la condition humaine. Les artistes et les graines d'artistes se sont saisis et se saisissent encore de cette opportunité pour créer et partager leurs œuvres. La culture va jouer dans les mois qui viennent un rôle essentiel pour poursuivre cette révolution de la pensée et des comportements : notre rapport au temps, à la nature, au consommer local, au monde médical et notre relation à la famille, aux personnes isolées, à nos voisins, à nos amis ont en effet changé depuis le mois de mars. Et c'est une bonne chose !

Pour le plus grand bonheur des Plescopais, la médiathèque a également rouvert ses portes fin mai en trois phases pour respecter toutes les règles d'hygiène et accueillir dans les meilleures conditions possibles les usagers. Les animations devraient aussi reprendre après l'été, suivant l'évolution de la situation.

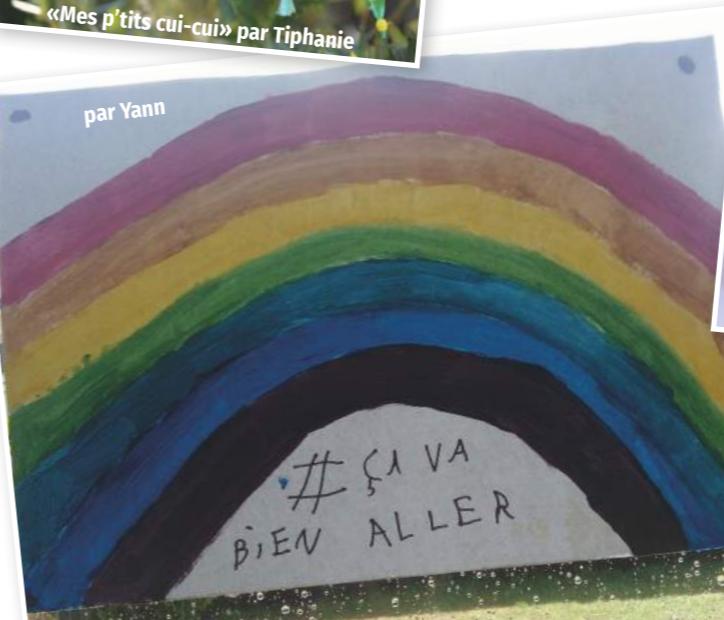
Mais, pour des raisons sanitaires, les Transat à Plescop n'ont hélas pas eu lieu dans notre commune cette année. Mais, c'est reculer pour mieux sauter ; car des moments merveilleux de rencontre, de partage et de création se profilent à l'horizon. La vie culturelle plescopaise pendant ces quatre mois a été marquée par le projet participatif « Evasions Plescopaises » qui a été un vrai succès auprès de toutes les générations et qui fera l'objet d'une exposition, témoignage de cette période inédite, mais également par l'accueil de deux artistes locales, Sigi Fougères et Magali Willems dans le cadre de l'exposition « Deco d'Art », dans des locaux commerciaux vides. Et si tout se passe bien, nous nous retrouverons à la fin de l'été pour Jazz in Plescop, événement culturel phare, partenariat entre les associations « Jazz Ô Camélia », les coureurs à pied et la municipalité. Les chapelles plescopaises de St Hamon et Lézurgan, vont aussi s'animer et dévoiler aux Plescopais tout leur charme, dans leurs écrins de verdure.

Par ailleurs, le Comité Participatif Projet Culturel composé d'habitants et d'élus continue à suivre l'avancée du projet d'Espace Culturel, combinaison méticuleuse entre nature et culture.

PROJET « ÉVASIONS PLESCOPAISES »

En avril, la municipalité a mis en place le projet collaboratif « Evasions Plescopaises », avec pour but de recueillir les productions artistiques créées pendant le confinement. Peintures, dessins, photomontage, photo, poème... les Plescopais n'ont pas manqué d'imagination pendant cette période si particulière, en voici quelques extraits.

Une exposition se tiendra prochainement afin de faire découvrir aux habitants de notre commune l'intégralité des créations.



Médiathèque

**Horaires d'été
jusqu'au samedi 22 août**

Du mardi, mercredi, vendredi, samedi
10h – 12h30 et 14h – 16h

**Reprise des horaires habituels,
à partir du mardi 25 août**
mardi et vendredi 16h – 19h ;
mercredi 10h – 12h30 et 14h – 18h
samedi 10h – 12h30 et 14h – 17h

Fermeture estivale
du 28 juillet au 8 août

Attention !

A l'occasion de l'entrée de 3 nouvelles médiathèques dans le réseau des Médiathèques du Golfe, la médiathèque sera dans l'obligation de suspendre l'utilisation du logiciel de gestion de bibliothèque, le temps que les opérations de maintenance informatique s'effectuent convenablement.

C'est pourquoi la Médiathèque sera totalement fermée du vendredi 28 août au samedi 5 septembre. Pas de prêts, pas de retours de documents, ni de consultation sur place.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet et le Facebook de la médiathèque pour suivre les actualités de la médiathèque et les animations proposées pour le prochain semestre.

Liberté

Confinement, confinés, pendant...
Confinement, confinés, durant...
Confinement, confinés, tellement...
Confinement, confinés, longtemps...

Février en France...
La tempête s'est levée
Toi, scélérat, tu as déferlé
Ils s'en sont allés

Liberté es-tu à ?
Devenue si lointaine, on pense à toi
Dans nos rêves, tôt ou tard, tu reviendras
Avec l'espoir ensemble que l'on vaincra

Céline

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

Iveelt BATBAATAR
Lucas CRAVIC
Matéo DENIC
Etane DERIGON
Charlie DREANO
Mathias DUBOIS
Manel EGRON LE DOUARAN
Levin GOMBAUD
Lyne GROS
Azélie HUCHON

Lyana LAMBRECHTS
Aaaron LE MOIGN
Charlie LE RAY MONGET
Tom LE TOUZIC
Herveline née à PLESkop
Yaëlle MERDY BOUVET
Mouaz MUSAEV
Victoire SANSON
Sérigne- Béthio SENE

Ils se sont unis

Maxime BARS et Anahi SANCHEZ BERMUDEZ
Maël BEDIER et Jessica ÉPAIN



DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous pouvez consulter la liste des permis de construire et des déclarations préalables sur notre site internet dans le volet cadre de vie ou en mairie.



Ils nous ont quittés

Joseph BAINVEL
Martine BIENVENU ép. DUMON
Chantal CAMUS ép. RIO
Marie CORONA vve SPERANDIO
Robert DUGLUÉ
Marie-Marcelle DUPONT vve LE SCOARNEC
Charles ETHEVE
Christian ÉTORÉ
Manana GETSADZE ép. NIKOLASHVILI
René HERMANT
Nadine LEMARCHAND
Jeanne LESIEUR vve THÉBAULT
Jeannine LE CLOREC ép. LEVENT
Henriette LE CAM ép. DERRIEN
Hélène LOTODÉ vve LE LUHERNE
Annie LE MEUR ép. LE RAY
Geneviève MOAL vve BENOIT
Marcelle MOIZAN vve BARBEDOR
Yvette NICOLAS
Laurent NORÉ
Pierre POURADE
Michel ROBINNO
Yvon ROGER
Sophie SPARENBERG

8 Rue de Guergélo
101 Avenue du Général de Gaulle
14 Rue des Frères Mostade
5 Rue Simone de Beauvoir
5 Rue Simone de Beauvoir
5 Rue Simone de Beauvoir
5 Rue Jacques Prévert
6 Rue des Pins
1 Rue Camille Claudel
6 Rue Camille Claudel
7 Rue Anne de Bretagne
5 Rue Simone de Beauvoir
3 Rue Des Bruyères
12 Rue du Lavoir
Kerluherne
1 Rue Pierre Marie Le Boursicaud
5 Rue Simone de Beauvoir
5 Rue Simone de Beauvoir
14 Rue de Sainte Anne
8 Rue de l'Eglise
8 Rue Olivier de Clisson
Le Petit Moustoir
5 Rue Simone de Beauvoir
3 Rue La Lande du Moulin

Photo à la une

« C'est dur d'aller au boulot...
#bretagne #plescop #pescoplavie »
par @Jcol

N'hésitez pas à partager vos photos de la commune sur Instagram avec #Pescoplavie : vous paraîtrez peut-être dans le prochain bulletin municipal !

L'Agenda

Les dates à retenir
Du 28 Août au 25 Octobre

28-29 La municipalité en partenariat avec Jazz O Camélias **Jazz in Plescop** **Salle Polyvalente**

5 La municipalité **Mini forum** **Salle Verte**
5 La municipalité **Cérémonie des nouveaux arrivants** **Salle du conseil**
20 Club Du Bon Temps **Après-midi dansant** **Salle polyvalente**

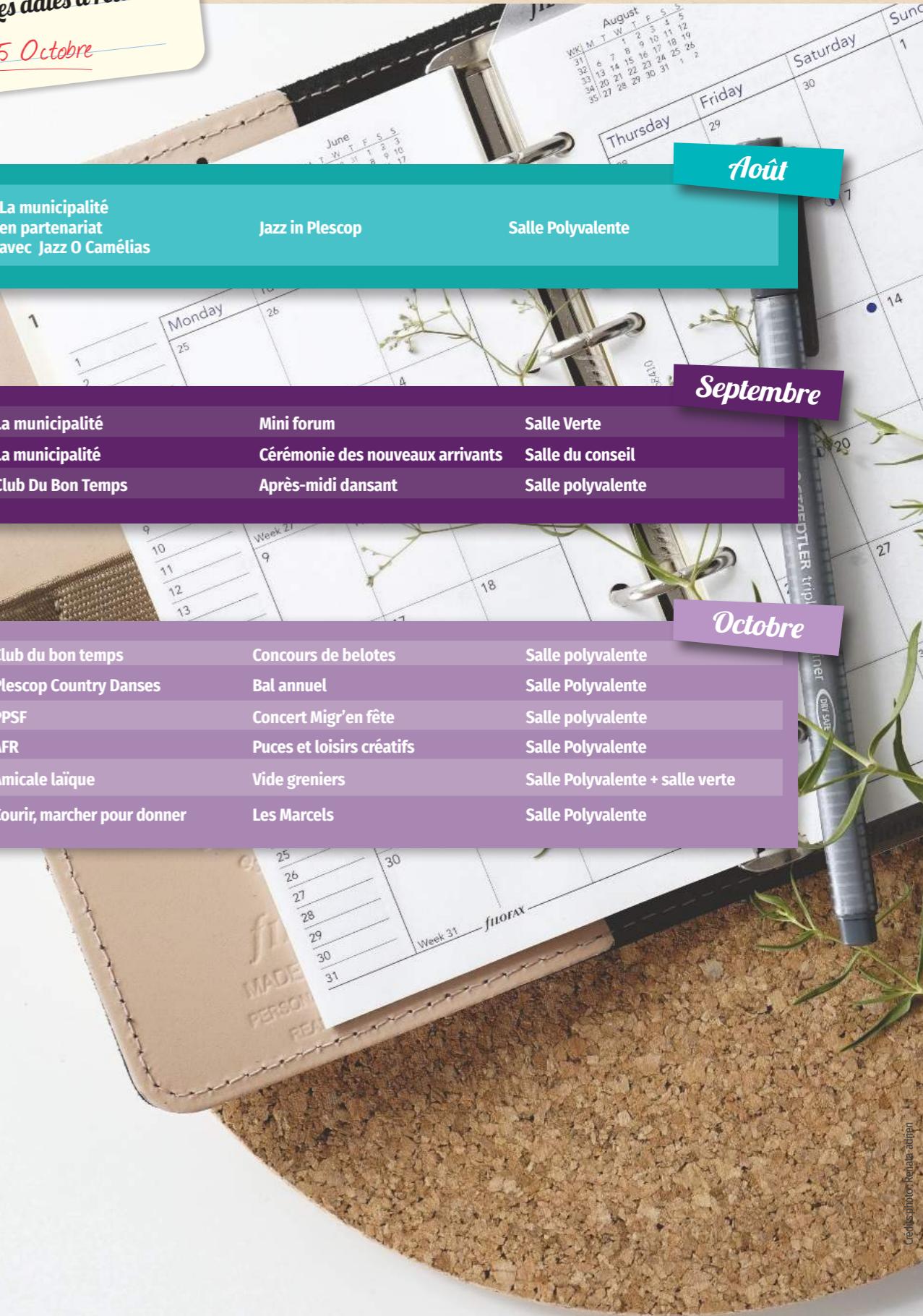
1 Club du bon temps **Concours de belotes** **Salle polyvalente**
3 Plescop Country Danses **Bal annuel** **Salle Polyvalente**
9 PPSF **Concert Migr'en fête** **Salle polyvalente**
11 AFR **Puces et loisirs créatifs** **Salle Polyvalente**
18 Amicale laïque **Vide greniers** **Salle Polyvalente + salle verte**
24-25 Courir, marcher pour donner **Les Marcs** **Salle Polyvalente**

Repli salle verte

Août

Septembre

Octobre



En raison de la lutte contre le Covid-19, ces événements se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la commune pour rester informés.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



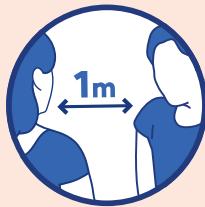
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

W-0314-001-2003 - 20 avril 2020



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

ACCUEIL MAIRIE PLESCOP

Tél : 02 97 44 43 44

Fax : 02 97 44 60 40

www.plescop.bzh

Commune de Plescop



Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire

Siège : Mairie de Plescop

Dépôt légal : Janvier 2020

Rédaction et correction : les adjoints, les associations, les membres des commissions, les directeurs des écoles, les services municipaux, les membres du comité de lecture et le service communication

Conception graphique : Oz'Idéa

Photos - illustrations : les associations, les accueils de loisirs, les établissements scolaires, Marie-Laure Douet, Isabelle Duglue, et le service communication

Impression : IOV Communication